

Les Bois de la Garde - Drôme Sud-Provence



Une randonnée proposée par Département de la Drôme

Ce circuit familial vous fera découvrir le plateau de la Garde Adhémar, avec ses sentiers ludiques mais parfois techniques, ses panoramas. Immergez-vous dans le lieu magique, enveloppé de mystères du Val des Nymphes et sa chapelle cachée.



Randonnée n°2308920

Durée :	1h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.75km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	154m	Activité :	A VTT
Dénivelé négatif :	153m	Région :	Dauphiné
Point haut :	233m	Commune :	La Garde-Adhémar (26700)
Point bas :	144m		



Description

Balisage VTT n°5.

Stationner sur le parking des Montjars.

(D/A) Suivre le balisage n°5 pour revenir par un chemin en direction du village. Déboucher sur une route.

(1) Continuer tout droit pour traverser le village, point de vue sur l'église. Par un porche, atteindre Les Rochettes.

(2) Prendre le chemin à droite. Passer à la Croix des Rouvières et continuer tout droit.

(3) S'engager à gauche sur un single, technique sur la fin. Déboucher sur un chemin et le remonter pour atteindre un plateau.

(4) Bifurquer à droite sur un chemin descendant. Au croisement remonter à nouveau sur la droite.

(5) Prendre à gauche en sous-bois une monitrice étroite en descente. Plus loin, atteindre Romany.

(6) Tourner à droite sur un sentier au profil montant. Plus haut, tourner à gauche et continuer jusqu'aux Buissières.

(7) Attention : prudence. Prendre à gauche la piste qui redescend pour atteindre une route et le Val des Nymphes.

(8) À droite, passer sur le site du Val des Nymphes. Continuer sur la route et atteindre Galerie Linard.

(9) Continuer tout droit, puis prendre à droite en épingle un sentier technique. Continuer de monter tout droit.

(10) Prendre sur la gauche en suivant le balisage n°5. Plus loin, sur une monitrice atteindre un immense cairn.

(11) Prendre le sentier à gauche qui remonte. Atteindre un chemin, puis une petite route. Redescendre en direction de la Garde-Adhémar. Rejoindre le point de départ. **(D/A)**

Points de passages

- D/A Parking des Montjars**
N 44.394111° / E 4.75387° - alt. 184m - km 0
- 1 Jonction route**
N 44.393376° / E 4.755485° - alt. 173m - km 0.59
- 2 Poteau Les Rochettes**
N 44.394145° / E 4.75302° - alt. 173m - km 1.16
- 3 À gauche sur un single**
N 44.404805° / E 4.771114° - alt. 175m - km 3.43
- 4 Bifurcation à droite**
N 44.399395° / E 4.788223° - alt. 227m - km 6.13
- 5 À gauche en sous-bois**
N 44.401243° / E 4.787504° - alt. 225m - km 6.47
- 6 Poteau Romany**
N 44.399642° / E 4.77777° - alt. 164m - km 7.49
- 7 Buissières**
N 44.397801° / E 4.769601° - alt. 174m - km 8.59
- 8 Val des Nymphes**
N 44.394623° / E 4.775426° - alt. 158m - km 9.27
- 9 Galerie Linard**
N 44.393946° / E 4.768927° - alt. 146m - km 9.91
- 10 À gauche balise N° 5**
N 44.39733° / E 4.76864° - alt. 171m - km 10.72
- 11 Sentier à gauche qui remonte**
N 44.401933° / E 4.76947° - alt. 202m - km 11.99
- D/A Parking des Montjars**
N 44.394111° / E 4.75387° - alt. 182m - km 13.75

Informations pratiques

Partir avec la carte IGN n°3039ET est vivement conseillé. Le vététiste doit être autonome, si besoin des professionnels de

l'encadrement sont à sa disposition. N° urgences : 18 ou 112.

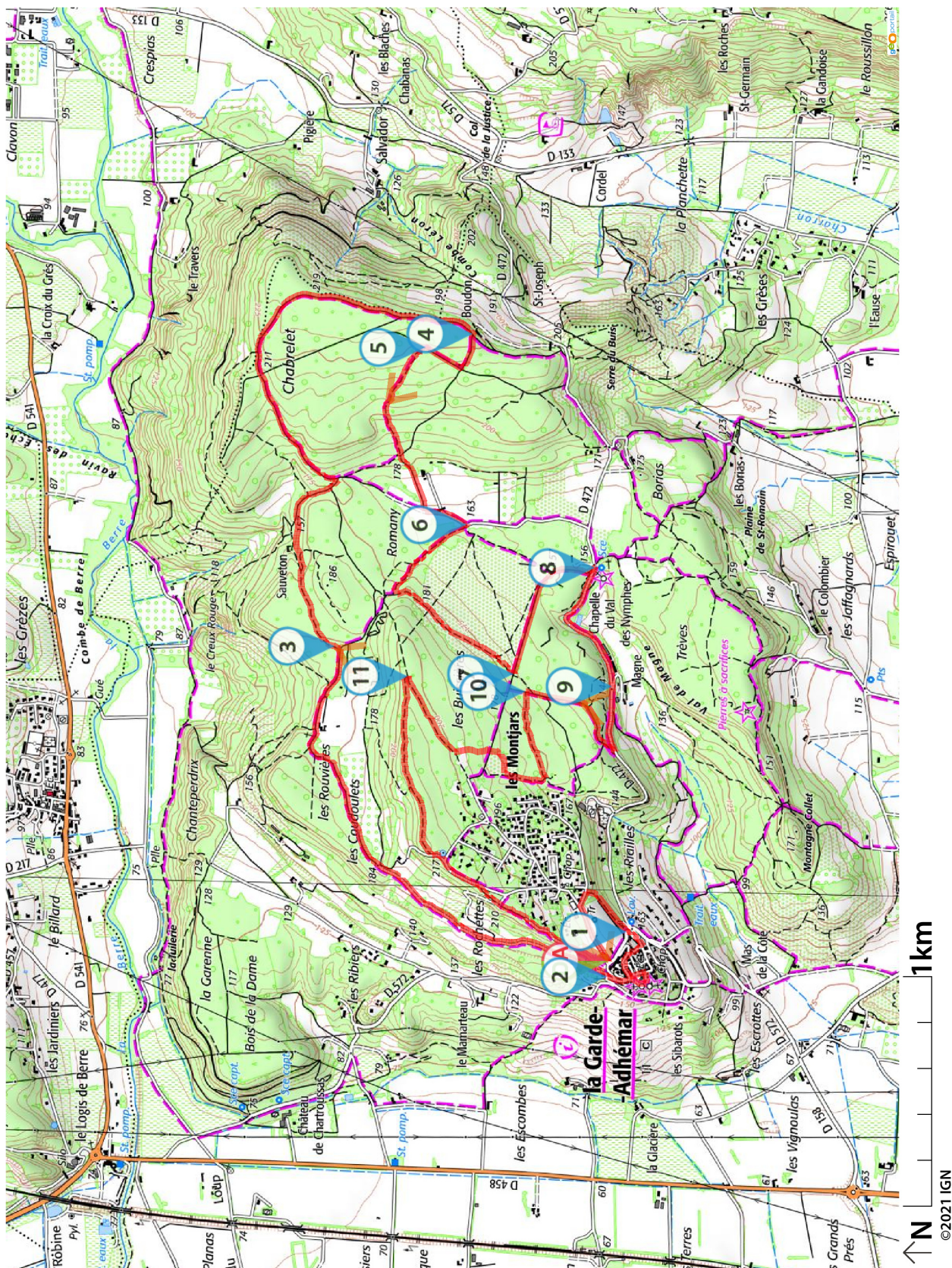
Renseignements à [l'Office de Tourisme Drôme Sud Provence](#) : 04 75 96 59 60 /

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-5-les-bois-de-la-garde/-4>

En savoir plus : Département de la Drôme - 26 avenue du Président Herriot 26026 Valence cedex 9

Tel : 04 75 79 81 52 - Email : sportsnature@ladrome.fr - Site internet : <http://sportsnature.ladrome.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.